



*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*

*46, rue des petites écuries 75010 PARIS*

[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## **CAP 22 : Fonctionnaires ou « chatbot » ?**

Le rapport des soi-disant « experts » désignés par le gouvernement pour faire des propositions sur l'avenir des services publics ... est devenu public.

Comme l'on pouvait s'y attendre, celui-ci égrène les sempiternelles propositions de remise en cause des missions publiques pour tendre vers un monde toujours plus libéral.

Certaines mesures comme « *Faire payer davantage l'utilisateur des services publics* » ou « *Remplacer les fonctionnaires par des salariés de droit privé* » voire par des « Chatbot » (robots conversationnels), veulent nous amener vers un changement de modèle social.

Pour autant, ce rapport n'invente rien, car le gouvernement n'a pas attendu ces « experts » pour affaiblir le service public et la fonction publique.

Il a, en effet, déjà lancé une concertation « *Refonder le contrat social avec les agents publics* », composée de quatre chantiers, qui a pour but de casser le Statut général des fonctionnaires et qui reprend les mêmes idées que CAP 22.

**Dans ce contexte, FO Fonction Publique réaffirme que l'indépendance syndicale est notre principale force pour porter nos revendications :**

- **Défense du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers !**
- **Maintien des organismes consultatifs (Commissions administratives paritaires, Comités techniques, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) !**
- **Augmentation de 16 % de la valeur du point d'indice !**
- **Maintien du Code des pensions civiles et militaires et de l'inscription des pensions au grand Livre de la dette publique !**
- **Maintien de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) !**

**Face à la destruction des services publics et leur déshumanisation, FORCE OUVRIÈRE défend un modèle social basé sur un service public fort, porté par une fonction publique garante des valeurs républicaines et de la cohésion sociale.**

**PARIS, le 25 juillet 2018**